

*Chemins de fer—Loi*

localités auxquelles j'ai fait allusion, dans ma propre circonscription par exemple, et également pour les circonscriptions de presque tous les députés des zones rurales des Prairies. J'ai découvert que durant la campagne électorale de 1974, le premier ministre et le ministre des Transports avaient fait retentir un son de cloche bien différent de ce qu'il nous font entendre aujourd'hui.

Je vais vous citer certaines déclarations qui vous le démontreront sans l'ombre d'un doute. Je vous citerai tout d'abord un extrait d'un article paru le 8 juin 1974 dans le *Winnipeg Free Press*. Je suis sûr que cela intéressera également autant les candidats conservateurs que les nôtres. Il se lit comme suit:

Le ministre de la Justice Otto Lang a déclaré lors d'une réunion publique vendredi soir que si le gouvernement libéral était réélu pas une seule ligne ferroviaire secondaire des prairies ne serait abandonnée aussi longtemps que les producteurs effectueraient des livraisons aux éleveurs situés sur ces lignes et que les éleveurs resteraient en exploitation.

Lors de cette même réunion, il a déclaré et je reprends la citation:

Contrairement aux déclarations de l'opposition selon lesquelles il a l'intention de fermer les nombreux petits éleveurs situés à proximité des fermes, il a déclaré que les petits éleveurs resteraient en fait aussi longtemps que les agriculteurs souhaiteraient leur présence.

J'avertis le ministre des Transports que dans ma circonscription il existe trois comités en vue de sauver nos lignes de chemin de fer. Dans chacune des trois localités où passent ces voies ferrées rurales, la population souhaite que ces éleveurs et ces voies ferrées secondaires continuent d'être exploitées et les agriculteurs continueraient d'effectuer leurs livraisons à ces éleveurs aussi longtemps qu'ils existeront. Les sociétés d'éleveurs m'ont assuré que dans certains de ces endroits, elles n'ont aucune intention, monsieur l'Orateur, de fermer les éleveurs en question. Ils resteront là aussi longtemps que le ministre des Transports veillera à ce que les voies ferrées y soient. Je tiens donc à lui dire que nous tenons à nous assurer qu'il va tenir ses promesses. À l'approche des nouvelles élections, le ministre des Transports réitérera probablement ces mêmes promesses; je tiens donc à lui rappeler les promesses qu'il a faites au pays.

Voici un autre extrait, du *Free Press* de Winnipeg du 11 juin 1974:

Otto Lang a déclaré: «Tant que le parti libéral sera au pouvoir et que les producteurs voudront continuer leurs livraisons à l'éleveur de leur choix, pas une seule ligne ferroviaire ne sera abandonnée.»

Toujours dans le *Free Press* de Winnipeg, dans le numéro du 15 juin 1974, sous le titre «Le premier ministre annonce sa politique agricole». Je ne savais pas que le premier ministre (M. Trudeau) pouvait distinguer une vache d'un autre animal, mais il était à Winnipeg le 15 juin et d'après ce journal il a annoncé quelle serait la politique agricole du gouvernement. Le premier ministre aurait déclaré:

Il a également réitéré l'engagement que son parti avait pris de mettre fin à toute discrimination des coûts de transport relativement au transport de la viande, du bétail et des grains de provende au Canada. Cela ne toucherait pas les taux spéciaux du Pas du Nid-de-Corbeau qui sont consentis pour favoriser le mouvement des grains exportés à partir de la côte ouest.

Cette fois-là, le premier ministre parlait de conserver le taux du Pas du Nid-de-Corbeau. Je vais maintenant citer le numéro du 15 juin 1974 du *Globe and Mail* de Toronto.

[M. Nystrom.]

Le ministre de la Justice, Otto Lang, a promis de verser des primes aux agriculteurs s'ils acceptent volontairement de transporter leurs grains sur de plus longues distances et de permettre aux petits éleveurs à grain d'être utilisés aussi longtemps que les agriculteurs le désirent.

Tant que les agriculteurs le voudront, les éleveurs à grain fonctionneront, selon le ministre des Transports. J'ai une autre citation du premier ministre qui dit à peu près la même chose. Je cite également le numéro du 15 juin 1974 du *Globe and Mail* de Toronto:

Il a également ajouté un autre élément à la politique des transports... Il a promis hier (14 juin 1974) de ne pas abandonner le service ferroviaire des lignes secondaires tant que les sociétés d'éleveurs considéreront que le maintien du service ferroviaire est justifié.

Voilà des exemples de promesses électorales faites en juin 1974: si les agriculteurs voulaient continuer de transporter les céréales vers les éleveurs des lignes d'embranchement, comme ils seraient disposés à le faire dans toutes nos circonscriptions, j'en suis certain, le gouvernement ne fermerait aucun éleveur.

Assurons-nous que les populations qui vivent dans ces régions sachent bien ce que le premier ministre et le ministre des Transports leur a promis. Car dès que la campagne électorale sera mise en marche, ce sont des promesses qui résonneront une fois de plus. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) ajoutera sa voix à ce chœur. Nous devons nous assurer que les gens ne rééditent pas la même erreur en réélisant ces députés à la Chambre. S'ils le font, les embranchements des Prairies seront abandonnés.

Nous pouvons tous mettre la main sur un exemplaire du rapport Hall et examiner les cartes des chemins de fer et les différentes couleurs de lignes qui y figurent. J'ai vu quelles étaient les lignes destinées à être abandonnées, d'après ce rapport. Lorsque le juge Hall a déposé son rapport, si clairement et bien rédigé, il me semblait qu'il ne voulait pas l'abandon de ces lignes et qu'il demandait qu'un organisme se charge d'étudier la question dans les Prairies.

En bref, à mon avis, la plupart de ces lignes seront abandonnées. Je dis aux Canadiens d'exercer toutes les pressions voulues sur le ministre pendant les quelques mois qui lui restent dans ses fonctions. Nous devons essayer d'obtenir de lui la promesse qu'il conservera ses lignes.

Je vois le député de Crowfoot et le député de Timiskaming (M. Peters) de l'autre côté.

**M. Horner:** Nous sommes de vieux amis.

**M. Nystrom:** Je sais que le ministre de l'Industrie et du Commerce ne ferait pas une déclaration comme celle qu'a faite le ministre des Transports. Je sais qu'il a beaucoup plus d'intégrité que le ministre de la Saskatchewan, et je suis persuadé que le ministre de Crowfoot garde le honteux souvenir des vieilles promesses libérales de la campagne 1974.

**M. Horner:** Je n'ai nullement honte de ce que j'ai fait.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nystrom:** Il dit qu'il n'a pas honte de ce qu'il a fait.

**M. Horner:** J'ai de nombreux amis des deux côtés de la Chambre. J'ai aussi des ennemis qui n'ont pas changé.